

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du mercredi 23 juin 2021 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Daniel Beaulieu, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Patricia Bourrier, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Florette Giasson, Ndeye Rokhaya Gueye, Bilkiss Issack, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Patrick Noël, Christian Perron, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Sylvie Rondeau, Julie Savard, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Christian Violy, Jean Vouillon

Absences : Youssef Bezzahou, Mélanie Desnoyers, Michel Gagnon, Ernie Gray, Leslie Lokossué, Anne-Marie Maupertuis, Ketsia Mumpalala, Moses Nyongwa, Jacques-Allan Teyssandier, Joanne Vinet, Faiçal Zellama

Observateurs : Marie-Cécile Alvarez, Jade Pothier-Krindle

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

La rectrice ouvre la rencontre avec une mention spéciale par rapport à la journée nationale des peuples autochtones qui a eu lieu le lundi 21 juin. Elle souligne que nous sommes sur le territoire visé par le traité n° 1, territoire traditionnel des peuples anishinabé, cri, oji-cri, dakota et déné, et de la patrie de la Nation métisse. Elle invite les membres du Sénat à poursuivre leur réflexion individuelle à ce que cela représente pour elles et pour eux de vivre sur ce territoire et à partager cette réflexion avec les autres sénateurs en affichant un commentaire à cet effet dans le « chat » sur la plateforme Zoom au courant de la rencontre.

Elle avise aussi que grâce à un financement ponctuel de Patrimoine canadien, la bibliothèque a pu agrandir sa collection, par l'acquisition de matériel visant à soutenir l'enseignement en matière d'éducation autochtone et de réconciliation (50 livres électroniques, 125 livres et un document audiovisuel). L'ensemble de cette collection sera disponible vers la mi-août.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0621-1 PROPOSITION : Christian Violy / Jules Rocque

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 23 juin 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021

SÉNAT-0621-2 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Thierry Lapointe

Que le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

La rectrice a reçu une question de clarification d'un point dans le rapport du Bureau des gouverneurs, notamment l'approbation de l'augmentation des frais de scolarité pour l'année 2021-2022, incluant une majoration aux mêmes taux que l'Université du Manitoba

pour les programmes universitaires. Pour clarifier, le taux d'augmentation des frais de scolarité pour les programmes universitaires suivent l'augmentation à l'Université du Manitoba. Le terme majoration est normalement utilisé dans le contexte des frais de scolarité pour les étudiants internationaux. Le Bureau des gouverneurs a décidé de maintenir le statu quo à cet égard, c'est-à-dire le même taux de majoration en 2021-2022 que pour l'année précédente.

- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente son rapport portant sur les points suivants :

- Collation des grades 2021
- Séquence et dates anticipées des communications en juin
- Appui à la recherche
- Outil de signalement d'acte de violence à caractère sexuel
- Remerciements à Stéfán Delaquis pour ses onze années de service à titre de doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- L'Université est en train d'assurer les derniers préparatifs d'une session d'automne où 35 % des étudiants suivront des cours en présentiel alors que l'autre 65 % suivront tous leurs cours à distance. Le vice-recteur et les décanats et directions académiques rencontrent cette semaine les membres du corps professoral qui donneront des cours en présentiel l'automne prochain, afin de leur présenter le protocole sanitaire générique régissant l'offre de cours en présentiel.
- À l'invitation du ministère de l'Éducation postsecondaire, l'USB a soumis en mai une proposition au gouvernement du Manitoba pour augmenter le nombre de sièges dans les programmes de Baccalauréat en sciences infirmières et de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires.
- Le vice-recteur confirme qu'il a reçu une candidature pour le prix d'excellence en enseignement et qu'il a mis sur pied le comité d'évaluation nécessaire. Le comité poursuit son travail.
- Le vice-recteur félicite Alexandre Brassard d'avoir été renouvelé comme doyen de la FAFS, tel qu'annoncé plus tôt dans la semaine.
- Le vice-recteur remercie Stéfán Delaquis pour ses onze années de service à titre de doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles. Le mandat du doyen Delaquis finira le 31 juillet 2021.

Section D : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

D1. Bureau de direction

Le Bureau de direction s'est rencontré le 21 juin 2021 pour discuter de l'ajustement de l'horaire de la session d'hiver 2022 adopté par l'Université du Manitoba. Le Bureau de direction propose de suivre l'horaire adopté par l'Université du Manitoba à l'exception des

programmes d'éducation de la jeune enfance et du Diplôme en sciences infirmières auxiliaires.

SÉNAT-0621-3 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Thierry Lapointe

Que le Sénat adopte la recommandation du Bureau de direction de modifier l'horaire de la session d'hiver 2022 afin de suivre à celui de l'Université du Manitoba, à l'exception des programmes d'éducation de la jeune enfance et du Diplôme en sciences infirmières auxiliaires.

ADOPTÉE

Section E : RAPPORTS ANNUELS DES UNITÉS

- E1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Le rapport annuel du doyen de la Faculté des arts et la Faculté des sciences est déposé à titre d'information.
- E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Le rapport annuel du doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles est déposé à titre d'information.
- Stéfan Delaquis prend l'occasion de remercier les membres du corps professoral, les étudiants, les directions des unités et les membres de l'équipe de direction pour leur collaboration au cours de ses onze années au poste de doyen.
- E3. École technique et professionnelle
Le rapport annuel de la directrice de l'École technique et professionnelle est déposé à titre d'information.
- Mélanie Cwikla souligne le beau travail des départements d'administration des affaires et de tourisme qui ont tenu une cérémonie virtuelle pour célébrer le succès des étudiants.
- E4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Le rapport annuel du doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé est déposé à titre d'information.
- Daniel Gagné avise qu'une ancienne du diplôme en sciences infirmières auxiliaires a été embauchée à titre de coordonnatrice des simulations. Il indique aussi que l'ESIES a reçu la lettre du bureau d'agrément confirmant que la soumission faite en janvier a été acceptée.
- E5. Division de l'éducation permanente et Service de perfectionnement linguistique
Le rapport annuel de la directrice de la Division de l'éducation permanente et du Service de perfectionnement linguistique est déposé à titre d'information.
- Aileen Clark souligne que la DEP a commencé à remettre des certificats aux apprenants qui ont terminé le niveau NCEC4, ce qui leur permet de faire leur demande de citoyenneté.
- E6. Direction des services aux étudiants
Le rapport annuel du directeur du Recrutement et des Services aux étudiants est déposé à titre d'information.
- Christian Perron prend un moment pour reconnaître l'ensemble des Services aux étudiants, qui a fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'engagement au cours des derniers 18 mois. Il invite les sénateurs et sénatrices de reconnaître l'engagement de l'équipe.

Section F : RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- F1. Bureau de direction
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- F2. Comité d'études des cours et des programmes
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.

- F3. Comité de la bibliothèque
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- F4. Comité d'appel
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- F5. Comité de mérite
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.
- F6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Le rapport annuel est déposé à titre d'information.

Section G RAPPORTS DU BUREAU DES GOUVERNEURS

La prochaine rencontre du BG et l'assemblée générale annuelle auront lieu le 29 juin 2021.

Section H HUIS CLOS

Aucun.

Section I RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- I1. Le rapport est reçu à titre d'information.

Section J AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- K1. L'horaire proposé des rencontres du Sénat 2021-2022 sera envoyé aux membres du Sénat par courriel à la suite de la rencontre.
- I2. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 23 septembre 2021.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Jules Rocque propose la levée de la séance à 12 h 06.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi